

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite au passage en force du Président de la République et de son gouvernement sur la contre-réforme des retraites, ce n'est pas le moment de passer à autre chose ! La loi sur les retraites doit être abrogée afin de respecter la volonté de l'immense majorité de la population !!

Aujourd'hui, Thibaut Guilluy, Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, remet le rapport de concertation et de préfiguration de France Travail au ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.

La fin du flou artistique entretenu par le gouvernement ?

Ce rapport est une des étapes dans la « construction » de la prochaine loi Travail avec pour objectif la baisse drastique des chiffres du chômage à marche forcée, quitte à sacrifier une partie de la population déjà fortement fragilisée (explosion de la précarité et de la pauvreté, non-recours aux droits...).

Pour le SNU TEFI Pôle emploi FSU, au-delà des interrogations et du peu d'informations que le ministère du Travail et la direction de Pôle emploi donnent aux représentant.e.s des personnels, France Travail ne doit pas être une machine de guerre contre les droits des privé.e.s d'emploi et contre les personnels des opérateurs qui y seraient réunis (Pôle emploi, Missions Locales, Conseil Départementaux et/ou Régionaux, Cap emploi...).

- Les droits des privé.e.s d'emploi doivent être rétablis concernant leur indemnisation suite aux économies réalisées sur leur dos avec les dernières réformes de l'Assurance Chômage,
- Les besoins des privé.e.s d'emploi doivent être au centre des préoccupations du futur « nouvel opérateur » : projet professionnel, formation, indemnisation et recherche d'emploi,
- Pôle emploi, ou le futur France Travail, doit rester un établissement national garantissant un traitement égalitaire des usagers sur l'ensemble du territoire,
- Les effectifs doivent être fortement renforcés et les conditions de travail améliorées afin d'assurer une vraie prise en charge des usagers,
- Les personnels et leurs représentant.e.s doivent avoir les informations concrètes et complètes sur les futures évolutions liées à la mise en place de France Travail.

Pas touche aux droits des privé.e.s d'emploi !

Pas touche au Service Public de l'Emploi et à ses personnels !